



PLAN DE CONTINUITÉ DE SERVICES EN CAS DE PANDÉMIE

Mise à jour : 9 Mars 2020

Table des matières

Objectif :	2
Niveaux d'action.....	2
Niveau 1.....	3
Niveau 2.....	4
Niveau 3.....	5
Niveau 4.....	6
Niveau 5.....	7
Annexe 1 (Affiche lavage de mains).....	9
Annexe 2 (Affiche de porte niveau 2).....	10
Annexe 3 (Affiche de porte niveau 3).....	11
Annexe 4 (Affiche de porte niveau 4).....	12
Annexe 5 (Affiche de porte niveau 5).....	13
Annexe 6 (Communiqué aux parents niveau 1).....	14
Annexe 7 (Communiqué aux parents niveau 2).....	15
Annexe 8 (Communiqué aux parents niveau 3).....	16
Annexe 9 (Communiqué aux parents niveau 4).....	17
Annexe 10 (Communiqué aux parents niveau 5).....	18
Annexe 11 (Communiqué aux employées niveau 1).....	20
Annexe 12 (Communiqué aux employées niveau 2).....	21
Annexe 13 (Communiqué aux employées niveau 3).....	22
Annexe 14 (Communiqué aux employées niveau 4).....	23
Annexe 15 (Communiqué aux employées niveau 5).....	24
Annexe 16 (Prises de décisions pour la direction vs personne infectée).....	25
Annexe 17 (Procédure de désinfection).....	26
Annexe 18 (Procédure de mise en quarantaine du matériel pédagogique).....	29

Objectif :

Le plan de pandémie vise à assurer la continuité des services dans les cas où une maladie contagieuse affecterait un grand nombre de personnes.

Le plan est composé de différents niveaux d'actions comprenant chacun des actions spécifiques visant à assurer la santé des enfants et du personnel.

Niveaux d'action

Niveaux d'actions	
Niveau 1	Apparition d'une épidémie mondiale
Niveau 2	Plus de 100 personnes infectées au Québec
Niveau 3	Personnes infectées dans la région de la Capitale Nationale
Niveau 4	Parents ou employés de notre CPE infectés
Niveau 5	Enfants de notre CPE infectés

Niveau 1

Barème : L'organisation mondiale de la santé (OMS) présente des informations à l'effet qu'une maladie contagieuse se propage à une partie ou à l'ensemble de la population mondiale.

- Mesures prises :
- Révision du plan de pandémie
- Remise d'un communiqué aux parents (Annexe 6);
- Remise d'un communiqué aux employées (Annexe 11);
- Toutes personnes présentant des symptômes associés à la maladie ciblée devront être signalées à la direction et les mesures requises les concernant seront prises. (Annexe 16)

Niveau 2

Barème : L'organisation mondiale de la santé (OMS) ou la Santé publique déclare officiellement qu'il y a présence de personnes infectées au Québec. Pour que les présentes mesures soient mises en place, plus de 100 personnes au Québec doivent être infectées.

Mesures prises :

- Remise d'un communiqué aux parents (Annexe 7);
- Remise d'un communiqué aux employées (Annexe 12);
- Installation d'une affiche aux entrées des installations demandant aux personnes (enfants, parents, employées, visiteurs, fournisseurs, etc.) de se laver les mains avec le rince-mains à base d'alcool en entrant dans le bâtiment; (Annexe 1)
- Toutes personnes présentant des symptômes associés à la maladie ciblée devront être signalées à la direction et les mesures requises les concernant seront prises. (Annexe 16)

Niveau 3

Barème : L'organisation mondiale de la santé (OMS) ou la Santé publique déclare officiellement qu'il y a présence de personnes infectées dans la région de la Capitale Nationale.

Mesures prises :

- Remise d'un communiqué aux parents (Annexe 8);
- Remise d'un communiqué aux employées (Annexe 13);
- Installation d'une affiche aux entrées des installations demandant aux personnes (enfants, parents, employées, visiteurs, fournisseurs, etc.) de se laver les mains avec le rince-mains à base d'alcool en entrant dans le bâtiment; (Annexe 1)
- À leur arrivée au local, les enfants devront aller se laver les mains avec de l'eau et du savon avant d'aller jouer.
- Toutes personnes présentant des symptômes associés à la maladie ciblée devront être signalées à la direction et les mesures requises les concernant seront prises. (Annexe 16)

Niveau 4

Barème : La direction du CPE est informée que des parents ou des employés de notre CPE sont infectés. (Les mesures seront prises selon l'installation fréquentée par le parent)

Mesures prises :

- Remise d'un communiqué aux parents (Annexe 9);
- Remise d'un communiqué aux employés (Annexe 14);
- Révision des mesures d'hygiène générales avec le personnel (lavage des mains, désinfection, rotation du matériel, brossage des dents etc.);
- Installation d'une affiche aux entrées des installations demandant aux personnes (enfants, parents, employés, visiteurs, fournisseurs, etc.) de se laver les mains avec le rince-mains à base d'alcool en entrant dans le bâtiment; (Annexe 1)
- La personne infectée ne pourra se présenter au CPE tant qu'elle est contagieuse;
- À leur arrivée au local, les enfants devront aller se laver les mains avec de l'eau et du savon sous la supervision d'une éducatrice avant d'aller jouer;
- Désinfection quotidienne des poignées de portes et rampes;
- Augmentation des mesures de désinfection et nettoyage générales quotidiennes (désinfection des poubelles et changement des sacs, désinfection des téléphones et autres surfaces);
- Les personnes affectées à la désinfection et au nettoyage devront utiliser les méthodes de nettoyages prescrites par la direction; (Annexe 17)
- Les jeux suivants ne pourront être utilisés par les enfants (pâte à modeler et peinture aux doigts);
- Tous les jouets ayant été mis dans la bouche devront être désinfectés avant d'être remis à la disposition des enfants;
- Les couvertures et toutous des enfants devront être retournés à la maison à tous les vendredi pour lavage;
- Toutes personnes présentant des symptômes associés à la maladie ciblée devront être signalées à la direction et les mesures requises les concernant seront prises. (Annexe 16);

Niveau 5

Barème : La direction du CPE est informée que des enfants fréquentant le CPE sont infectés.

Mesures prises :

- Remise d'un communiqué aux parents (Annexe 10);
- Remise d'un communiqué aux employées (Annexe 15);
- Installation d'une affiche aux entrées des installations demandant aux personnes (enfants, parents, employées, visiteurs, fournisseurs, etc.) de se laver les mains avec le rince-mains à base d'alcool en entrant dans le bâtiment; (Annexe 1)
- Les enfants infectés ne pourront se présenter au CPE tant qu'ils sont contagieux;
- À leur arrivée au local, les enfants devront aller se laver les mains avec de l'eau et du savon sous la supervision d'une éducatrice avant d'aller jouer;
- Désinfection quotidienne des poignées de portes et rampes;
- Augmentation des mesures de désinfection et nettoyage générales quotidiennes (désinfection des poubelles et changement des sacs, désinfection des téléphones et autres surfaces);
- Les personnes affectées à la désinfection et au nettoyage devront utiliser les méthodes de nettoyages prescrites par la direction; (Annexe 17)
- Les jeux suivants ne pourront être utilisés par les enfants (pâte à modeler et peinture aux doigts);
- Tous les jouets ayant été mis dans la bouche devront être désinfectés avant d'être remis à la disposition des enfants;
- Les couvertures et toutous des enfants devront rester au CPE et seront lavées à tous les deux jours;
- Le système de quarantaine pour les jouets sera mise en place (Annexe 118)
- Toutes personnes présentant des symptômes associés à la maladie ciblée devront être signalées à la direction et les mesures requises les concernant seront prises. (Annexe 16);
- Le personnel disponible (si baisse de ratio) sera affecté à la désinfection;
- Le brossage de dents des enfants est interrompu;
- Des gobelets en carton sont utilisés pour les breuvages des enfants;

- Les employées ayant été en contact avec des enfants ou des personnes infectées au CPE devront se changer avant de quitter les lieux.

Si plus de 5 enfants d'un même bâtiment (F1-F2 ou F3) sont infectés, les mesures supplémentaires suivantes seront prises :

Pour F1-F2

- Les parents ne seront plus autorisés à circuler dans le CPE. Tous les enfants seront accueillis dans la salle de motricité et conduit à leurs locaux par la suite.
- L'état de l'enfant sera évalué avant le départ du parent (état général, au besoin prise de température)
- En fin de journée, les parents se présenteront à la porte du sous-sol et leur enfant y sera reconduit.
- La salle de motricité sera désinfectée tous les jours (plancher, miroir, tables, jeux, poignées de porte)

Pour F3 :

- Les parents ne seront plus autorisés à circuler dans le CPE. Tous les enfants seront accueillis dans la salle de motricité et conduit à leurs locaux par la suite.
- L'état de l'enfant sera évalué avant le départ du parent (état général, au besoin prise de température)
- En fin de journée, les parents se présenteront à l'accueil de l'installation et leur enfant y sera conduit.
- La salle de motricité sera désinfectée tous les jours (plancher, miroir, tables, jeux, poignées de porte)



Protégez vos enfants !

Désinfection des mains obligatoires pour tous
(enfants, parents, employées, visiteurs.)

Merci

Maladie XX

Avis à tous

En raison de l'écllosion de la maladie X, le CPE est actuellement en niveau d'action 2.

Nous vous demandons de respecter les mesures suivantes :

- À votre arrivée au CPE vous laver les mains avec le désinfectant mis à votre disposition;
- Si vous ou votre enfant présentez des symptômes associés à la maladie X, en aviser la direction dans les plus brefs délais.

Maladie XX

Avis à tous

En raison de l'écllosion de la maladie X, le CPE est actuellement en niveau d'action 3.

Nous vous demandons de respecter les mesures suivantes :

- À votre arrivée au CPE vous laver les mains avec le désinfectant mis à votre disposition;
- À son arrivée à son local, votre enfant devra se laver les mains à l'eau et au savon;
- Si vous ou votre enfant présentez des symptômes associés à la maladie X, en aviser la direction dans les plus brefs délais.

Maladie XX

Avis à tous

En raison de l'éclosion de la maladie X, le CPE est actuellement en niveau d'action 4.

Nous vous demandons de respecter les mesures suivantes :

- À votre arrivée au CPE vous laver les mains avec le désinfectant mis à votre disposition;
- Si vous êtes infecté par la maladie X, nous vous demandons de ne pas entrer dans le CPE. Vous pouvez nous signifier votre présence via l'intercom extérieur;
- À son arrivée à son local, votre enfant devra se laver les mains à l'eau et au savon sous la supervision d'une éducatrice;
- Si vous ou votre enfant présentez des symptômes associés à la maladie X, en aviser la direction dans les plus brefs délais.

Maladie XX

Avis à tous

En raison de l'écllosion de la maladie X, le CPE est actuellement en niveau d'action 5.

Nous vous demandons de respecter les mesures suivantes :

- Vous devez utiliser l'entrée du sous-sol. L'accueil de votre enfant se fera dans la salle de motricité;
- À votre arrivée au CPE vous laver les mains avec le désinfectant mis à votre disposition;
- Si vous êtes infecté par la maladie X, nous vous demandons de ne pas entrer dans le CPE. Vous pouvez nous signifier votre présence via l'intercom extérieur;
- À son arrivée à son local, votre enfant devra se laver les mains à l'eau et au savon sous la supervision d'une éducatrice;
- Si vous ou votre enfant présentez des symptômes associés à la maladie X, en aviser la direction dans les plus brefs délais.

Annexe 6 (Communiqué aux parents niveau 1)

Québec le 10 mars 2020

Objet : Prévention des infections

Chers Parents,

Plusieurs informations circulent dans les médias actuellement concernant le Coronavirus. La direction du CPE demeure à l'affût des différents développements à ce sujet. Afin de s'assurer de la santé des enfants et des employées du CPE, la direction a mis en place un plan de continuité de services en cas de maladie infectieuse. C'est-à-dire que différentes mesures seront mises en place au CPE en fonction de l'évolution de la situation.

Les mesures d'hygiène habituelles du CPE sont maintenues. Cependant, afin de nous aider à diminuer les risques de contagion, nous vous encourageons à désinfecter vos mains et celles de vos enfants avec le rince-mains à base d'alcool situé à l'entrée du CPE avant d'y circuler.

De plus, si vous ou votre enfant présentez des symptômes grippaux / respiratoires, veuillez en aviser la direction sans délai.

Soyez assurés que nous demeurons vigilants afin de bien réagir à tous changements et suivons les recommandations de la Santé Publique ou autres instances gouvernementales.

Merci de votre collaboration

Directrice générale

Annexe 7 (Communiqué aux parents niveau 2)

Québec le XX

Objet : Niveau d'action 2 Coronavirus

Chers Parents,

Tel que déterminé par notre plan de continuité en cas de pandémie, nous devons rehausser notre niveau d'action au niveau 2, c'est-à-dire que plus de 100 personnes sont infectées par la maladie X au Québec.

Les mesures d'hygiène habituelles du CPE sont maintenues ainsi que les procédures déjà en place concernant l'exclusion des enfants malades et celles mises en place par la Santé Publique et le Gouvernement du Canada à l'attention des voyageurs.

À cela nous ajoutons :

- Une **obligation** pour toutes les personnes entrant au CPE de se laver les mains avec le rince-mains à base d'alcool situé à proximité des portes avant de circuler (parents, enfants, employées, visiteurs);

Toutes personnes présentant des symptômes grippaux / respiratoires seront signalées à la direction et des mesures seront prises;

Si vous ou votre enfant présentez des symptômes grippaux / respiratoires, veuillez en aviser la direction sans délai.

Soyez assuré que nous demeurons vigilants afin de bien réagir à toutes augmentations du nombre de cas.

Merci de votre collaboration

Directrice générale

Annexe 8 (Communiqué aux parents niveau 3)

Québec le XX

Objet : Niveau d'action 3 Coronavirus

Chers Parents,

Tel que déterminé par notre plan de continuité en cas de pandémie, nous devons rehausser notre niveau d'action au niveau 3, c'est-à-dire que des personnes sont infectées par le Coronavirus dans la région de la Capitale Nationale.

Les mesures d'hygiène habituelles du CPE sont maintenues ainsi que les procédures déjà en place concernant l'exclusion des enfants malades et celles mises en place par la Santé Publique et le Gouvernement du Canada à l'attention des voyageurs.

À cela nous ajoutons :

- Une **obligation** pour toutes les personnes entrant au CPE de se laver les mains avec le rince-mains à base d'alcool situé à proximité des portes avant de circuler (parents, enfants, employées, visiteurs);
- Les enfants devront se laver les mains à l'eau et au savon dès leur entrée dans le local.

Toutes personnes présentant des symptômes grippaux / respiratoires seront signalées à la direction et des mesures seront prises;

Si vous ou votre enfant présentez des symptômes grippaux / respiratoires, veuillez en aviser la direction sans délai.

Soyez assuré que nous demeurons vigilants afin de bien réagir à toutes augmentations du nombre de cas.

Merci de votre collaboration

Directrice générale

Annexe 9 (Communiqué aux parents niveau 4)

Québec le XX

Objet : Niveau d'action 4 Coronavirus

Chers Parents,

Tel que déterminé par notre plan de continuité en cas de pandémie, nous devons rehausser notre niveau d'action au niveau 4, c'est-à-dire que des personnes parents / employées de notre CPE sont infectés par le Coronavirus.

Les mesures d'hygiène habituelles du CPE sont maintenues ainsi que les procédures déjà en place concernant l'exclusion des enfants malades et celles mises en place par la Santé Publique et le Gouvernement du Canada à l'attention des voyageurs.

À cela nous ajoutons :

- Retrait immédiat de la personne infectée. Dans le cas d'un parent, celui-ci ne pourra se présenter au CPE tant qu'il est contagieux;
- Une **obligation** pour toutes les personnes entrant au CPE de se laver les mains avec le rince-mains à base d'alcool situé à proximité des portes avant de circuler (parents, enfants, employées, visiteurs);
- Une révision des mesures d'hygiène générale avec les employées et le personnel affecté à la désinfection;
- Les enfants devront se laver les mains à l'eau et au savon dès leur entrée dans le local sous la supervision d'une éducatrice;
- Désinfection quotidienne des poignées de porte et rampes;
- Augmentation des mesures de nettoyage et désinfection;
- Retrait de certains jeux dans les locaux (pâte à modeler, peinture aux doigts);
- Les couvertures et les toutous devront être rapportés à la maison tous les vendredis et être lavés;

Toutes personnes présentant des symptômes grippaux / respiratoires seront signalées à la direction et des mesures seront prises. Si vous ou votre enfant présentez des symptômes grippaux / respiratoires, veuillez en aviser la direction sans délai.

Soyez assuré que nous demeurons vigilants afin de bien réagir à toutes augmentations du nombre de cas.

Merci de votre collaboration

directrice générale

Annexe 10 (Communiqué aux parents niveau 5)

Québec le XX

Objet : Niveau d'action 5 Coronavirus

Chers Parents,

Tel que déterminé par notre plan de continuité en cas de pandémie, nous devons rehausser notre niveau d'action au niveau 5, c'est-à-dire que des enfants de notre CPE sont infectés par le Coronavirus.

Les mesures d'hygiène habituelles du CPE sont maintenues ainsi que les procédures déjà en place concernant l'exclusion des enfants malades et celles mises en place par la Santé Publique et le Gouvernement du Canada à l'attention des voyageurs.

À cela nous ajoutons :

- Retrait immédiat de l'enfant infecté. Si les symptômes apparaissent durant la journée, l'enfant sera isolé dans un local en présence d'une personne adulte en attendant l'arrivée du parent.
- Une **obligation** pour toutes les personnes entrant au CPE de se laver les mains avec le rince-mains à base d'alcool situé à proximité des portes avant de circuler (parents, enfants, employées, visiteurs);
- Les enfants devront se laver les mains à l'eau et au savon dès leur entrée dans le local sous la supervision d'une éducatrice;
- Désinfection quotidienne des poignées de porte et rampes;
- Augmentation des mesures de nettoyage et désinfection;
- Retrait de certains jeux dans les locaux (pâte à modeler, peinture aux doigts);
- Les couvertures et les toutous devront demeurer au CPE et seront lavés tous les deux jours;
- Diminution du matériel de jeu disponible aux enfants afin d'en assurer la désinfection;
- Interruption du brossage des dents;
- Utilisation de gobelets en carton pour les breuvages;

Si 5 enfants ou plus d'un même bâtiment sont infectés, les mesures supplémentaires suivantes seront mises en place :

- Les parents ne seront plus autorisés à circuler dans le CPE. Les enfants seront accueillis dans la salle de motricité et seront conduit par la suite à leur local par un membre du personnel;
- En fin de journée, les parents devront se présenter à la salle de motricité et leur enfant y sera reconduit;
- L'état de l'enfant sera évalué à son arrivé avant le départ du parent. (État général, prise de température au besoin);
- Seuls les visiteurs essentiels seront autorisés à circuler dans le CPE (Livraison de nourriture, produits de nettoyage, intervenants du CRDI..)
- La salle de motricité servant à l'accueil et au départ des enfants sera désinfectée tous les jours.

Toutes personnes présentant des symptômes grippaux / respiratoires seront signalées à la direction et des mesures seront prises. Si vous ou votre enfant présentez des symptômes grippaux / respiratoires, veuillez en aviser la direction sans délai.

Soyez assuré que nous demeurons vigilants afin de bien réagir à toutes augmentations du nombre de cas.

Merci de votre collaboration

directrice générale

Annexe 11 (Communiqué aux employées niveau 1)

Québec le 9 mars 2020

Objet : Prévention des infections

Aux employées du CPE,

Plusieurs informations circulent dans les médias actuellement concernant le Coronavirus. La direction du CPE demeure à l'affût des différents développements à ce sujet. Afin de s'assurer de votre santé et celle des enfants du CPE, la direction a mis en place un plan de continuité de services en cas de pandémie. Vous trouverez en pièce jointe, la description des niveaux d'action que le CPE s'est fixés. C'est-à-dire que différentes mesures pourraient être mises en place au CPE selon l'évolution de la situation. Nous suivons attentivement les informations diffusées par la Santé Publique, le Gouvernement du Canada et le Ministère de la Famille et ajusteront les mesures en fonction de leurs recommandations.

Pour l'instant, les mesures d'hygiène habituelles du CPE sont maintenues ainsi que les procédures déjà en place concernant l'exclusion des enfants malades et celles mises en place par la Santé Publique et le Gouvernement du Canada à l'attention des voyageurs.

Cependant, afin de nous aider à diminuer les risques de contagion, nous vous encourageons à désinfecter vos mains avec le rince-mains à base d'alcool situé à l'entrée du CPE dès votre arrivée. Vous trouverez également en pièce jointe un rappel des bonnes mesures d'hygiène à adopter.

Si vous présentez des symptômes grippaux / respiratoires, ou que vous constatez qu'un enfant ou un parent présente ces symptômes, veuillez en aviser la direction sans délai.

Soyez assurées que nous demeurons vigilants afin de bien réagir à toute augmentation du nombre de cas. Si vous avez des questions ou des inquiétudes, n'hésitez pas à venir nous en parler. Votre santé et votre sécurité... nous tiennent à cœur.

Annexe 12 (Communiqué aux employées niveau 2)

Québec le XX

Objet : Prévention des infections

Aux employées du CPE,

Plusieurs informations circulent dans les médias actuellement concernant le Coronavirus. La direction du CPE demeure à l'affût des différents développements. Afin de s'assurer de votre santé et celle des enfants du CPE, la direction a mis en place un plan de continuité de services en cas de pandémie. C'est-à-dire que différentes mesures pourraient être mises en place au CPE selon le développement de la situation.

Les mesures d'hygiène habituelles du CPE sont maintenues. Cependant, les mesures suivantes sont mises en place :

Toutes personnes entrant au CPE doivent se laver les mains avec le rince-mains à base d'alcool situé à proximité des portes avant de circuler (parents, enfants, employées, visiteurs);

Toutes personnes présentant des symptômes grippaux / respiratoires seront signalées à la direction et des mesures seront prises;

Si vous ou votre enfant présentez des symptômes grippaux / respiratoires, veuillez en aviser la direction sans délai.

De plus, si vous présentez des symptômes grippaux / respiratoires, ou que vous constatez qu'un enfant ou un parent présente ses symptômes, veuillez en aviser la direction sans délai.

Soyez assurées que nous demeurons vigilants afin de bien réagir à toutes augmentations du nombre de cas. Si vous avez des questions ou des inquiétudes, n'hésitez pas à venir nous en parler. Votre santé et votre sécurité... notre priorité

Annexe 13 (Communiqué aux employées niveau 3)

Annexe 16 (Prises de décisions pour la direction vs personne infectée)

Annexe 17 (Procédure de désinfection)

Rappel de quelques règles d'hygiène et de désinfection de base à respecter

- **Lavage des mains des adultes:** Le lavage des mains se fait à l'eau et au savon et doit durer au moins 20 secondes. (Voir fiche en annexe). Il devrait être fait :
 - En arrivant au service de garde et en le quittant;
 - Avant et après avoir manipulé des aliments;
 - Après chaque changement de couche;
 - Après être allée à la toilette ou avoir aidé un enfant à y aller;
 - Après s'être mouchée ou avoir aidé un enfant à le faire;
 - Après avoir été en contact avec un liquide biologique (sang, sécrétion nasales, etc.) même si vous portez des gants;
 - Avant de changer un pansement ou après l'avoir fait;
 - Avant et après avoir préparé et donné un médicament à un enfant;
 - Après avoir toussé ou éternué;
 - Après avoir enlevé des gants, peu importe la raison de l'utilisation;
 - Après avoir nettoyé un enfant ou des jouets;
 - Après avoir désinfecté des objets (lavabo, poignée de portes...)
 - Tout autre moment jugé nécessaire.
- **Lavage des mains des enfants:** Le lavage des mains se fait à l'eau et au savon et doit durer au moins 20 secondes. (Voir fiche en annexe). Il devrait être fait :
 - En arrivant au service de garde;
 - Avant et après avoir mangé;
 - Après avoir utilisé la toilette ou après un changement de couche;
 - Après s'être mouché;
 - Après avoir toussé ou éternué dans ses mains
 - Tous autres moments jugés nécessaires.
- **Tousser dans le coude :** Rappeler aux enfants qu'il est important de tousser dans son coude.
- **Mouchage :** Lors d'un mouchage de nez, assurez-vous de prendre suffisamment d'épaisseurs de papiers mouchoirs pour que les doigts ne touchent pas aux sécrétions. Jeter immédiatement le papier mouchoir dans une poubelle. (Vous assurer qu'elle contient un sac). Se laver les mains à l'eau et au savon.
- **Brossage des dents :**
 - Vous assurer que chaque enfant utilise bien sa propre brosse à dents;
 - Vous assurer que les brosses à dents ne se touchent pas dans le rangement;
 - Prise de dentifrice : utiliser la méthode suivante : Prendre une feuille de papier ciré d'environ 8cm*5cm, la découper en languettes languette de 1 cm de largeur par 1 cm de hauteur et y placer une petite quantité de dentifrice inférieure à la grosseur d'un pois. Ensuite, détacher les languettes et déposer le dentifrice sur la brosse à dents de chaque enfant.

- **Vaisselle sale :**
 - Après les repas et collations, vous assurer de bien mettre toute la vaisselle sale ensemble.
 - Vous laver les mains à l'eau et au savon après manipulation.

- **Aération des locaux :** Prévoir des périodes spécifiques pour aérer votre local. Par exemple, durant l'habillage au vestiaire, ouvrir toutes grandes les fenêtres durant quelques minutes. Ne pas oublier de les refermer avant de sortir !

- **L'entretien des thermomètres :** Les thermomètres peuvent facilement devenir des véhicules de transmission de l'infection s'ils ne sont pas adéquatement désinfectés et rangés. Cette procédure doit être effectuée **même si une enveloppe de protection en plastique est utilisée.**
 - Distinguer les thermomètres à usage buccal ou axillaire des thermomètres à usage rectal; les destiner toujours au même usage;
 - Après usage,
 - essuyer avec soin le thermomètre pour enlever toute trace de lubrifiant et de sécrétions;
 - le laver délicatement à l'eau fraîche et savonneuse et bien le rincer;
 - Le désinfecter en le trempant dans une solution désinfectante durant 10 minutes;
 - Sécher le thermomètre et le ranger dans son étui.
 - Vous laver les mains

Ce qui devrait être désinfecté après chaque usage :

- Les tables à langer;
- La vaisselle;
- Les verres;
- Les petits pots d'entraînement;
- Les tables qui servent au repas et collation;
- Les jouets qui sont portés à la bouche.

Ce qui devrait être désinfecté chaque jour (et que vous pouvez faire durant la sieste...)

- Lavabos et robinets;
- Distributeurs à savon
- Distributeurs à papier à mains
- Poignées de porte (local et salle de bain)
- Les miroirs
- Siège de bébé, chaise haute;
- Table de jeux
- Comptoir
- Désinfection des poubelles

Source : La santé des enfants en services de garde.

Technique d'hygiène des mains

Eau et savon

► **Prévention des infections**

Gardez les ongles courts sans vernis et ne portez ni ongles artificiels, ni bijoux.



2 Frottez le bout des doigts.



1

Mouillez les mains à l'eau tiède. Pour les activités courantes, appliquez du savon régulier en quantité suffisante et faites mousser ; le savon antibactérien doit être réservé à des usages spécifiques.

► **Durée (étapes 2 à 7)**

Une grande partie de l'efficacité du lavage est liée à l'action mécanique du frottement. La durée totale des étapes 2 à 7 doit être d'au moins 15 à 30 secondes, et plus si les mains sont visiblement souillées.



Frottez les mains, paume contre paume.

3



4 Entrelacez les doigts et frottez.

4

Frottez en alternance le dos d'une main avec la paume de l'autre.



5



6 Encermez les pouces avec la main opposée et frottez.

6



7 Frottez chacun des poignets.

7



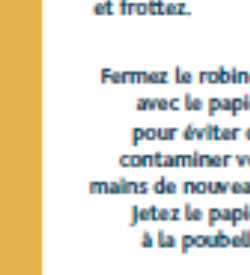
8 Rincez en vous assurant d'enlever toute trace de savon.

8



9 Asséchez bien les mains en tapotant avec du papier.

9



10 Fermez le robinet avec le papier pour éviter de contaminer vos mains de nouveau. Jetez le papier à la poubelle.

10

► **Zones souvent oubliées lors du lavage.**



► **Un complément important !**

Quatre fois par jour, appliquez un produit hydratant sur vos mains pour aider à maintenir l'intégrité de la peau.

www.asstsas.qc.ca

Annexe 18 (Procédure de mise en quarantaine du matériel pédagogique)